

Les militants antifascistes qui avaient muré un local de l'ultradroite à Lyon dispensés de peine

Par Le Figaro avec AFP

Publié il y a 4 heures,

Mis à jour il y a 2 heures

Cinq militants antifascistes ont été reconnus coupables mardi de la construction, en 2018, d'un mur devant le local du Bastion social, dissous depuis. Ils ont été cependant dispensés de peine.

Le Figaro Lyon

Coupables mais pas sanctionnés. Cinq trentenaires poursuivis par le tribunal judiciaire de Lyon pour avoir emmuré le local d'un groupuscule d'ultradroite en 2018, dans le 5^e arrondissement, ont été condamnés mardi. Âgés de 32 à 39 ans, les cinq militants - trois hommes et deux femmes - étaient poursuivis pour avoir érigé un mur d'une trentaine de moellons, soit des pierres de construction, devant la porte du siège du Bastion social. Né à Lyon au printemps 2017, le Bastion Social, fondé par des membres du Groupe Union Défense (GUD), syndicat étudiant radical d'extrême droite, a été dissous en avril 2019, accusé d'appeler à la haine, aux discriminations et aux actions violentes.

Pas de peine

Également accusés d'avoir obstrué une serrure avec de la colle, les militants ont été dispensés de peine. Leur avocat, M^e Olivier Forray, avait plaidé «*un acte politique*» s'inscrivant dans la lutte contre l'ultradroite. «*Les syndicats agricoles qui mettent des moellons et jettent du fumier contre les préfectures ne sont jamais poursuivis, il faudrait condamner les militants antifascistes en France ?*», a réagi M^e Forray après le jugement. Au cours de l'audience, tenue fin octobre, le parquet avait requis une peine d'amende de 800 euros, avec ou sans sursis selon les prévenus.

Les militants ont donc finalement été dispensés de peine pour ces faits. La dispense de peine est prévue par l'article 132-59 du Code pénal. Elle peut être accordée «*lorsqu'il apparaît que le reclassement du coupable est acquis, que le dommage causé est réparé et que le trouble résultant de l'infraction a cessé*». Les trentenaires ont par ailleurs été relaxés des faits d'outrage à agent.

[La rédaction vous conseille](#)

- **Les Remparts : quel est ce groupuscule lyonnais, héritier de Génération identitaire, que Gérald Darmaproust veut dissoudre ?**
- **Lyon : un naturopathe septuagénaire à nouveau accusé de viols lors de massages dans son herboristerie**
- **Saluts nazis avant OM-OL : un supporter lyonnais libéré de sa garde à vue**

Sujets

extrême droite

extrême gauche